

Cursus de formation

Formation initiale

Formation commune de base (FCB) - 15 h

Dirigeant / Animateur / Accompagnant Sportif

Connaissance FFRS, sécurité, Sport Senior Santé®, cursus de formation

5 séances de participation à l'animation
(mises en situation) en club*

10 h de participation à l'animation
(mises en situation) en club*

Module 1 (M1)

25 h

Techniques d'animation des APS

Formation

accompagnant sportif - 25 h
Techniques d'animation des activités
de proximité

OBTENTION DU BREVET

ACCOMPAGNANT SPORTIF

50 h

Animateur stagiaire
20 h de mises en situation en club *

Module 2 (M2) - 25 à 50 h **

Approfondissement des techniques
d'animation spécifiques à l'activité

OBTENTION DU BREVET

ANIMATEUR FÉDÉRAL

100 h ***

INSTRUCTEUR FÉDÉRAL

105 h

3 stages (35 h) de formation
en centre : appropriation des
contenus de formation, mé-
thodes pédagogiques,
rôle de l'instructeur
+ participation à l'encadrement
de stages FCB, M1, M2

* Sous réserve d'avoir le PSC1 en cours
de validité et les prérequis techniques

** Selon les disciplines

*** Séances participation à l'animation comprises

Formation continue

Animateur - Accompagnant sportif

Modules complémentaires - de 7 h à 21 h

Rappels sécuritaires / Perfectionnement technique / Développement des compétences

Formation spécifique

Dirigeant

7 h

Option : Réunions efficaces
Gestion administrative et financière
Conception de projets / Gestions des conflits
Outils de communication à distance

Formation professionnelle

**Certificat de qualification
professionnelle animateur**

Animateur Loisir Sportif

163 h

Option : Activités gymniques d'entretien et d'expression
Activités de randonnée de proximité et d'orientation
Jeux sportifs et jeux d'opposition